

[fr](#)

[Press release](#) | 30.06.2016

## Pêche en eaux profondes

### Les grands fonds marins enfin protégés !

Aujourd'hui, jeudi 30 juin, le Parlement européen et le Conseil ont trouvé un accord politique sur la pêche en eaux profondes et la protection des grands fonds marins, qui interdit notamment le chalutage au-delà de 800 mètres.

Pour **Yannick JADOT**, responsable du dossier de la pêche en eaux profondes pour le groupe Verts/ALE:

*« Cet accord constitue une avancée considérable pour la protection des grands fonds marins et des espèces d'eaux profondes. Il aura fallu près de 4 ans entre la proposition de la Commission européenne et l'accord politique trouvé aujourd'hui et une extraordinaire mobilisation citoyenne, pour que l'Union européenne se dote enfin d'une législation qui permette pour la première fois d'interdire le chalutage au-delà des 800 mètres, une pratique de pêche qui détruit durablement ces fonds marins profonds particulièrement vulnérables en allant chaluter jusqu'à 2000 mètres de profondeur.*

*Le Parlement européen, avec une implication très forte des Verts, a également réussi à obtenir des dispositions fortes concernant la collecte des données sur ces milieux marins peu connus des scientifiques ainsi que la mise en œuvre d'un mécanisme juridiquement contraignant de fermeture des zones de pêche susceptibles d'abriter des écosystèmes marins vulnérables. Grâce aux informations collectées, nous pourrons mieux connaître ces espèces et milieux pour progresser à l'avenir, que ce soit vers une interdiction définitive du chalutage pour ces espèces ou encore pour étendre davantage les zones de pêche où s'applique cette interdiction.*

*Notre principal regret concerne la zone géographique d'application du règlement. Le Conseil a rejeté la position du Parlement et empêché que ce règlement essentiel s'applique au-delà des eaux européennes pour concerner l'Atlantique Nord-Est. Cette défaite est le résultat d'une pression acharnée, tant au Conseil qu'au Parlement européen, des lobbies espagnols du chalutage en eaux profondes. Cette restriction géographique permet aux bateaux espagnols d'être de fait exemptés du règlement puisqu'ils pêchent majoritairement hors des eaux de l'UE.*

*Les discussions ont donc été difficiles en raison de l'influence des lobbys au Parlement et au Conseil. Néanmoins, toutes les avancées ont obtenues grâce aux campagnes menées par les associations BLOOM, PEW et Deep Sea Coalition ainsi qu'à l'extraordinaire mobilisation citoyenne depuis des années. En faisant évoluer les consommateurs, les professionnels, la grande distribution et les gouvernements, ces campagnes ont rendu possible le succès d'aujourd'hui. Ce sera aussi la clé d'une révision réussie de ce règlement dans quelques années pour que ces milieux méconnus et ces espèces menacées soient définitivement protégés ».*

## Recommended

Press release

lebenslotse from pixabay



[Fertiliser crisis: Commission fails to break fossil de...](#)

19.05.2026

Opinion

© Samira Akil Zaman on Flickr (CC BY-NC-SA 2.0)



## [Trumpflation and a new energy crisis in Europe – Why w...](#)

22.04.2026

Opinion

©aleks



[DiscoverEU 2026: Your guide to travelling by train for...](#)

08.04.2026

News

©zsofia-vera



[PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 9 to 12 March](#)

09.03.2026

## **Responsible MEPs**



Yannick Jadot

Member

## **Contact person**



Guendalina De Sario

Press & Media Advisor FR-IT-ES (for French, Italian and Spanish press)

**Please share**

[E-Mail](#)